**Discours des vœux 2016**

**10 janvier 2016**

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,**

Au nom de la municipalité de THIL, je formule mes vœux les plus chaleureux de bonne année, de santé et de prospérité pour vous tous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Ils s’adressent tout particulièrement aux nouveaux venus thilois et à leurs enfants qui ont intégré l’Ecole de la Riotte.

Les Vœux sont un des traditionnels temps forts autour desquels nous nous retrouvons pour célébrer la nouvelle année. Mais auparavant, je tiens à honorer la mémoire des concitoyens qui nous ont quittés cette année.

A leur famille, je dis l’affection de tous.

L’année 2015 a été marquée par une intense activité autour des projets d’avenir de notre village. J’en retiendrais pour ma part l’essentiel : la vivacité de notre démocratie locale !

C’est à mes yeux la meilleure des réponses que nous ayons pu apporter à une année 2015 qui fut terrible pour notre pays et dont les attentats qui nous ont frappé durement, visaient notre démocratie à travers notre liberté d’expression et de réunion !

Notre communauté nationale a su se rassembler pour réaffirmer ses valeurs républicaines. Elles sont notre force commune. En votre nom à tous, je les réitère aujourd’hui !

Les lignes de l’action municipale pour 2016 sont marquées par une volonté résolue d’œuvrer pour la **Sécurité, la Citoyenneté et la Concertation**.

**En matière de Sécurité**, je demanderai à la Commission Travaux, dans le cadre du prochain budget, de parfaire le dispositif de vidéo protection existant qui a déjà permis de solutionner plusieurs actes délictueux. Les dispositifs complémentaires permettront:

* De sécuriser le secteur du Mas Durand/chemin des Rivons dans lequel réside plus du tiers des habitants du village et celui Quai des Amours/ rue Neuve/route de Niévroz ;
* Un meilleur suivi par la gendarmerie de Miribel des flux de passage notamment en direction ou en provenance de l’Isère.

Je remercie la Communauté de communes de s’être donnée les moyens d’une étude technique et fonctionnelle d’un Centre de Supervision Urbain. L’arbitrage en faveur de la mise en œuvre decet équipement sera la preuve très concrète de la reconnaissance de la qualité du travail quotidien des personnels de la Gendarmerie de Miribel.

Renforcer la Sécurité, c’est également poursuivre la rénovation et la création de cheminements plus sûrs au sein de la commune et de ses liaisons au sein du territoire.

Mais en matière de Sécurité, les outils et les aménagements ne résoudront pas à eux seuls les problèmes auxquels notre société contemporaine et singulièrement notre vie communale sont confrontées.

Il me paraît indispensable, de ce point de vue, de ranimer le fondement de notre vie en commun : **la Citoyenneté**.

A l’issue des discours, Madame la Directrice de l’école se verra remettre, un diplôme attestant la constante implication depuis plus de 5 ans de nos enfants aux côtés des Anciens Combattants lors des commémorations des armistices des deux grandes guerres mondiales.

Cet apprentissage de la mémoire commune auprès des générations montantes a été, *à notre initiative* une volonté, partagée avec les Associations d’Anciens Combattants de Beynost – Thil et les Enseignants pour perpétuer la mémoire de nos Ainés.

Mais il nous faut aller plus loin.

**La Citoyenneté** est l’affaire de tous. Elle débute par le **Respect** des camarades et des adultes et celui des équipements publics et privés. Elle appelle, aujourd’hui, de nouveaux apprentissages. La conduite des affaires publiques et l’éducation aux enjeux environnementaux seront privilégiées car elles correspondent non seulement aux demandes exprimées par les plus grands de nos enfants mais également aux nécessités de notre époque.

Je demanderai à la Commission Vie Scolaire en liaison avec Madame la Directrice et Madame la Secrétaire générale de travailler pour :

* Organiser dans le cadre des activités scolaires des rencontres avec les Elus afin de leur montrer comment s’élaborent les projets, les décisions communales et de leur mise en œuvre ;
* Eduquer tous les enfants à la préservation de leur environnement en s’attachant à faire la pédagogie de la prévention et de la protection contre les inondations.

La dimension intergénérationnelle, l’implication des associations seront des atouts supplémentaires pour porter ce projet dont les effets porteront leurs fruits sur le long terme.

Enfin, la **Concertation** sera la clé de voute du renouveau de nos pratiques citoyennes !

Déjà, je remercie le Président Pascal Protière, de m’avoir confié le pilotage de ***la Concertation territoriale sur le Plan Global de Déplacement*** qui vise à forger une vision commune en matière de Mobilité : navettes Colibri mais aussi Modes doux, Co-voiturage et Marche à pieds !

Dans le cadre des actions qui en découleront en septembre prochain, vos représentants porteront, auprès de la Commission communautaire, la réalisation de la traversée du Pont de l’autoroute si longtemps attendue pour la sécurisation des cheminements. Ils prennent tout leur sens pour assurer une continuité territoriale « douce » vers la zone Actinove et la gare de Beynost.

Sur le plan communal, la **Concertation** a été initialisée dans le cadre de ***l’Expérimentation Densification Douce Maîtrisée*** conduite avec les Services du Conseil Départemental et ceux de l’Etat. Le premier Atelier, organisé en novembre dernier, a été un succès et je ne doute pas que les deux prochaines années permettront de construire le village d’avenir pour nos enfants.

J’exprime le profond respect aux membres du Conseil qui travaillent ensemble à la construction d’un cadre de vie rénové.

La **Concertation** s’élargit également à tous les acteurs institutionnels impliqués dans l’assainissement collectif dont les deux intercommunalités – CCMP et 3CM -.

L’année 2016 sera l’année au cours de laquelle la programmation des travaux et la commande publique de la maîtrise d’œuvre seront finalisées.

Les perspectives de financement sont, aujourd’hui, réunies pour permettre à la commune de s’engager dans la réalisation de cet équipement d’infrastructure *dès 2017*.

Cet équipement majeur pour notre village sera mis en relation avec les aménagements paysagers et environnementaux de l’Espace Naturel du Rhône Amont qui s’étend des Etangs de Thil au Quai des Amours et qui formeront un ensemble cohérent avec, d’une part, les projets similaires de nos voisins de Niévroz et, d’autre part à l’horizon du mandat, aux aménagements de la protection rapprochée de Thil contre les inondations.

Je remercie tous mes collègues des deux intercommunalités, par l’intermédiaire de Pascal Protière et Philippe Guillot Vignot, pour leur implication solidaire à nos côtés et je souhaite leur réitérer de notre volonté de participer, à leurs côtés, à la réunion des territoires de « La Côtière » pour construire d’une identité forte au services de ses habitants.

Soyez ainsi assurés que je m’attacherai~~,~~ à rassembler tous ceux qui **sauront contribuer par leur imagination, leur bienveillance et *avant tout* leur travail, à notre réussite commune.**

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

Bruno LOUSTALET

Maire de THIL